

Extrait du El Correo

<http://www.elcorreo.eu.org/Argentine-contre-Fonds-Vautours-Ne-pas-ceder-a-l-extorsion-ne-signifie-pas-la-faillite>

Argentine contre Fonds Vautours : Ne pas céder à l'extorsion ne signifie pas la faillite !

- Argentine - Économie -
Date de mise en ligne : mardi 17 juin 2014

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

« *L'Argentine ne va pas se déclarer en défaut de paiement (...) Notre obligation est de payer nos créanciers, mais en même temps de ne pas nous laisser rançonner* », a expliqué lundi soir la présidente argentine Cristina Kirchner à la suite la décision prise lundi par la Cour suprême des Etats-Unis favorable aux fonds vautours.

La question est, à cette heure, pourquoi tant le *Wall Street Journal* que le *Financial Times* n'ont pas choisi de mettre en avant le risque de défaut de paiement ou la faillite de l'Argentine dans cette affaire ; cela contrairement à la presse française qui, dans de nombreux cas, a cru judicieux d'agiter le chiffon rouge de la malédiction. Alors qu'on ne peut pourtant qualifier les deux titres anglo-saxons d'alliés de l'Argentine.

Sans doute parce que les deux géants de la presse économique connaissent mieux les dessous du dossier et ses implications réelles que certains de leurs confrères hexagonaux !!!

Parce qu'ils se souviennent que la FED (*Federal Reserve Bank*), que la banque de New York, et d'autres qui comptent sur la place financière reine étasunienne ont prévenu des dangers d'un tel jugement ! (Voir « [Fonds Vautours : L'Argentine devant la Cour Suprême US](#) »). Non pour la seule Argentine mais pour les places financières. Quel curieux prisme, celui de la presse hexagonale.

« *La décision ne m'a pas surprise* », a ajouté Cristina Kirchner. « *Je ne suis pas énervée, je suis inquiète* ». (...) « *Nous avons démontré notre volonté de négocier. Nous sommes parvenus à un accord avec Repsol, nous avons aussi scellé un accord avec le Club de Paris* (voir [Accord historique entre l'Argentine et le Club de Paris sur la dette](#)). *Il y a ce qui relève de la négociation et ce qui relève du rançonnement* ».

L'appel auprès de la Cour Suprême était dans la logique des choses. Et l'Argentine n'a pas « imploré », pour reprendre le terme déplacé d'un quotidien français, que la Cour Suprême se penche sur son cas.

Car cette affaire embarrasse nombre d'Etats et une partie de la communauté financière tant le risque de créer un grave précédent en matière de renégociation de dette souveraine est grand.

Ce qui serait lourd de conséquences pour la finance internationale, remettant en cause toute restructuration de dette souveraine. C'est pourquoi, rappelons-nous que dans *amicus curiae*, procédure, où des tiers se proposent de collaborer avec le juge, les soutiens français et étatsuniens étaient en bonne place.

Pour étayer le terme de rançonnement, la présidente argentine a bien rappelé qu'en 2008, soit 7 ans près la crise économique de 2001, le fonds *NML Capital* avait racheté pour 48 millions de dollars de dette argentine et qu'il réclamait en 2014, « 832 millions », soit 1.600% de plus que son investissement initial.

Quant aux créanciers, ceux de la première heure - les fameux 93% ayant intégré le processus de restructuration de la dette en 2005 et 2010, représentés notamment par *Gramercy*, ou *Fintech*, et d'autres fonds, ils pourraient donc se sentir vraiment floués dans l'affaire... dans l'hypothèse d'un éventuel défaut, car ils en seraient les premières victimes.

On ne peut que se demander, au delà du constat de la présidente argentine « *c'est la confirmation d'un modèle*

Argentine contre Fonds Vautours : Ne pas céder à l'extorsion ne signifie pas la faillite !

économique qui va produire des tragédies au niveau mondial » ... à qui profite le crime.

Estelle Leroy-Debiasi* pour El Correo.

* **Estelle Leroy-Debiasi** est journaliste professionnelle, Diplômée en Economie, ex rédactrice en chef du quotidien économique La Tribune.

[El Correo](#), Paris, 17 juin 2014.

[\[Contrat Creative Commons\]](#)

Cette création par <http://www.elcorreo.eu.org> est mise à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 Unported](#).